



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022**  
**COMMUNE DE VELLERON**

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Secrétaire de séance : Sophie MARQUEZ**

Questions	Présents	Absent ayant donné procuration	Absent excusé	Votants
8 Et question diverse	18	3	2	20

**Pouvoirs :** Alexandra BOURGOIN (procuration à Sophie MARQUEZ), Auli GUILLAND (procuration à Nicole VIAU) et Yannick VITALBO (procuration à Rachel TASSAN).

N°	Intitulé de la délibération	Vote
1	Décisions prises par Monsieur le Maire	/
2	Instauration du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones « U » et « AU » de la commune	Unanimité
3	Modification du PLU : Modalités de concertation dans le cadre d'une évaluation environnementale	Unanimité
4	Instauration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel (RIFSEEP)	Unanimité
5	Attribution du marché de travaux relatif à la réhabilitation et l'extension du café culturel et du cabinet médical	Unanimité
6	Attribution du fonds de soutien à l'investissement communal pour la réhabilitation d'un bâtiment communal à la commune de Velleron	Unanimité
7	Instauration du Plan Communal de Sauvegarde	Unanimité
8	Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et le rapport d'activité 2021 du Syndicat des Eaux Durance-Ventoux	Unanimité (1 abstention : Bernard SENET)

Fait à Velleron, le 14 septembre 2022



**M. Philippe ARMENGOL,**  
Maire de VELLERON